

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 21 mai 2013

Date convocation : 13/05/2013

Absents : LANSELLE Olivier, ISSANCHOU Jean-Claude (procuration donnée à Américo SOARES,) KOSTIW Michel (procuration donnée à Rolande AZAM)

1-Présentation de l'agent engagé en CAE: Sébastien GZYL a été recruté le 06/05/2013 en contrat d'accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour une durée de 20h/semaine pour travailler avec Gilles. Il est rappelé que la collectivité bénéficie d'une exonération des charges patronales à hauteur de 28.20 % de et d'une aide de l'Etat de égale à 70 % du salaire brut.

2- Fusion des Communautés de communes : Suite à l'arrêté préfectoral validant au 01 janvier 2014, la fusion de la Communauté de Communes du Ségala Carmausin et de la Communauté de Communes de Carmaux, il y a lieu de se prononcer sur le futur nombre de délégués représentant les communes pour siège au conseil d'administration de cette nouvelle entité.

Accord à l'unanimité de fixer à 57 le nombre des sièges du futur conseil communautaire, à répartir selon la règle de droit commun suivante :

- Carmaux : 16 sièges
- Blaye-Les-Mines : 5 sièges
- Cagnac-Les-Mines : 3 sièges
- Saint-Benoît-de-Carmaux : 3 sièges
- Monestiés : 2 sièges
- Almayrac : 1 siège
- Combefa : 1 siège
- Crespin : 1 siège
- Jouqueviel : 1 siège
- Labastide Gabausse : 1 siège
- Laparroquial : 1 siège
- Le Garric : 1 siège
- Le Ségur : 1 siège
- Mailhoc : 1 siège
- Milhavet : 1 siège
- Mirandol Bourgnounac : 1 siège
- Montauriol : 1 siège
- Montirat : 1 siège
- Moularès : 1 siège
- Pampelonne : 1 siège
- Rosières : 1 siège
- Saint Christophe : 1 siège
- Saint Jean de Marcel : 1 siège
- Sainte Croix : 1 siège
- Sainte Gemme : 1 siège
- Salles : 1 siège
- Taix : 1 siège
- Tanus : 1 siège
- Tréban : 1 siège
- Trévien : 1 siège
- Valderiès : 1 siège
- Villeneuve sur Vère : 1 siège
- Virac : 1siège

3- Lotissement de Puech Redon : Présentation du relevé topographique du terrain communal sis à Puech Redon où il est projeté de réaliser un lotissement communal de 10-12 lots. Pour une meilleure harmonisation des lots il serait préférable de réaliser de la voirie, Il faudra donc déposer un permis d'aménager. La procédure est un peu plus longue et modifie le contrat de maîtrise d'œuvre. Pour le moment attente du nouveau contrat de MO et des propositions d'aménagement que le CM devra valider.

4- Réfection sol salle communale : Le sol de la salle sera refait en dalle vinyle, décor dans la masse, d'une couleur se rapprochant de celle du sol actuel pour un devis HT de 21 375 €, soit 25 564.50 € TTC. La somme prise en charge par l'assurance de l'association responsable, déduction faite de la vétusté et de la franchise est de 17 906.04 €.

5- Restauration retable et sa toile : Nécessité d'effectuer une étude pour évaluer les frais des restaurations du retable de Las Planques, inscrit à l'inventaire des objets classés parmi les Monuments Historiques, qui est à l'Eglise de Fournials. Cette étude s'élève à 600 € HT, non éligible à subvention. Les frais de restauration quant à eux seront subventionnés à hauteur de 80 % par le Département et la Région, la décision de restauration se prendra au vu du devis à venir. Accord à la majorité pour effectuer cette étude.

La toile du retable n'est pas classée, elle est très endommagée et l'on voit à peine le tableau représentant « l'assomption de la Vierge ». Présentation d'un devis de 1 554.80 € TTC, correspondant à une étude préalable en vue de son classement. Une fois inscrite à l'inventaire des objets classés, cette toile pourrait être restaurée et les frais correspondants subventionnés de la même façon que pour le retable soit à 80 %

Les associations « les amis des Planques et du patrimoine de Tanus » et « Tanus Découverte et Loisirs » sont d'accord de participer financièrement à cette étude à hauteur de 500 € chacune.

Il est donc décidé à la majorité, de faire réaliser cette étude en vue du classement de cette toile. De même que pour le retable la décision de restauration sera prise au vu du devis présenté. Une convention sera signée avec les associations pour encadrer leur participation financière.

6 - Questions diverses

* **Réfection peinture du Viaduc du Viaur :** Un nouvel appel d'offre a été lancé par RFF pour les travaux de décapage et peinture du Viaduc du Viaur. Une entreprise candidate a contacté la mairie pour demander les conditions d'utilisation de l'aire de pique nique. Un rendez vous a été pris sur place.

* **Carrière de Laval :** la commission locale de concertation et de suivi aura lieu le vendredi 21 juin 2013 à 10h30. C'est la seconde commission depuis l'exploitation de la carrière, il s'agit d'une réunion d'information sur le fonctionnement de la carrière où sont invités les riverains, les élus.

* **Travaux Eglise de Tanus :** Nous sommes toujours en attente de certains devis. Il est nécessaire d'avoir l'ensemble des devis pour effectuer un plan des travaux, définir les priorités, rechercher les financements.

* **Cimetière Tanus :** problème récurrent de vols de fleurs signalés par les habitants, cette situation a été signalée à la Gendarmerie de Pampelonne.

Madame le Maire de Tanus, Rolande AZAM